

La nouvelle Politique agricole commune adoptée

Malgré les désaccords, la Politique agricole commune (Pac) pour les sept prochaines années a enfin été validée, hier, par les députés européens.

Le Parlement européen a donné hier son feu vert définitif à la nouvelle Pac, la Politique agricole commune, censée « **verdir** » l'agriculture de l'Union européenne (UE) à partir de janvier 2023. Un texte fruit de très longues négociations avec les États membres, mais qui suscite toujours une forte opposition des écologistes et d'une partie de la gauche qui dénoncent du « **greenwashing** » (verdissement de façade).

La Pac est dotée d'un budget de 387 milliards d'euros jusqu'en 2027 – soit près d'un tiers du budget de l'UE – dont 270 milliards d'aides directes aux agriculteurs. La France reste le principal pays bénéficiaire.

La réforme prévoit d'accorder des primes aux agriculteurs, notamment de petite et de moyenne taille, participant à des programmes environnementaux plus exigeants. Les États membres doivent dédier en moyenne 25 % par an des paiements directs à ces « **écovégétations** » entre 2023 et 2027, avec la possibilité de n'y consacrer que 20 % les deux premières années.

Un Parlement européen divisé

« **La France a poussé pour qu'on maintienne un budget conséquent** », explique l'élue LREM Jérémie Decerle. « **On a obtenu une approche environnementale plus pragmatique, avec des politiques de résultats et non plus de moyens, avec des mesures incitatives et non pas punitives** », affirme l'eurodéputé.



La France reste le principal pays bénéficiaire des aides de la Pac. Ici, la moisson près de Noyal-sur-Vilaine (Ille-et-Vilaine).

1 PHOTO : JEAN-MICHEL NIESTER, OUEST-FRANCE

Mais des rapports dénoncent déjà un manque d'ambition française sur le verdissement de la Pac au niveau national.

Les lignes politiques ont montré beaucoup de divergences dans les groupes politiques en fonction de l'origine nationale des députés. Les débats ont été très durs, notamment car le Parlement européen a perdu face aux États membres la bataille du

plafonnement pour limiter les aides reçues par les plus grosses exploitations.

Autre point de tension, chaque État doit préparer, d'ici à la fin de l'année, un « **plan stratégique** » détaillant son usage des fonds européens. « **On scelle dans le marbre la renationalisation de la Pac** », estime l'élue socialiste Éric Andrieu. Un argument balayé par l'élue centriste Pascal Can-

fin : « **La Commission validera ces plans et va vérifier le respect des engagements liés au Pacte vert. Et si on ne respecte pas les objectifs européens, ce plan sera attaqué en justice** », rappelle-t-il.

Ce volet a été le plus disputé et adopté par 452 voix pour, 178 contre et 57 abstentions.

Fabien CAZENAVE.

Vi

Un
du

Qu

En

39

exp

Or

l'au

aut

Et

dar

Un

ém

et

de

he.

co

dir

elle

qu

dar

sei

Qu

Dej

jug

ma

fén

cor

ble

fait

hae

sar

cor

par

Et

S:

Le

pré